vous qui l'élevez; si vous allez à Paris le recommencer sur de nouveaux frais, vous préparez sa ruine à Reims; il faudrait un miracle pour empêcher sa chute.

« Vous pouvez avec raison, ajouta-t-il, appeler votre Compagnie le petit troupeau; une quinzaine de sujets tout au plus le composent; encore sont-ils partagés ici, à Laon, à Guise et à Rethel. Si, allant à Paris, vous en emmenez quelques-uns, vous l'affaiblissez en le divisant, et vous abandonnerez aux artifices du loup infernal ceux dont vous vous éloignerez; en les partageant, une partie ne sera pas où vous serez, car vous ne pouvez pas vous multiplier pour être en même temps à Reims et à Paris; ainsi, en vous prêtant aux uns, vous vous refuserez aux autres. Autant votre présence fera de bien où vous vous trouverez, autant votre éloignement causera de préjudice à ceux que vous aurez quittés. Des disciples qui ne sont encore qu'aux premiers éléments de la vertu ont un besoin absolu d'un maître qui les enseigne; des voyageurs qui entrent dans les routes de la spiritualité ont besoin d'un guide qui les conduise. Ainsi ceux des vôtres que vous laisserez à eux-mêmes et qui vous auront perdu ne tarderont pas à s'écarter de vos voies et à s'égarer dans un chemin où il est si aisé de faire fausse route [1]. »

A ces raisons, sur lesquelles M. Callou appuyait son conseil, M. de la Salle ne pouvait opposer qu'une seule difficulté : Comment dégager la parole donnée au curé de Saint-Sulpice? M. Callou loua sa délicatesse et lui répondit : « Cette promesse ne vous oblige qu'en la supposant raisonnable, possible et avantageuse à votre Institut; ces conditions manquant, votre parole est dégagée. En voulant la remplir, vous avez à craindre qu'en établissant à Paris, vous ne détruisiez à Reims [2]. »

[1] Blain, p. 212, ne dit pas si c'est un extrait ou un commentaire du *Mémoire* de M. de la Salle. — [2] Blain, p. 213.

L'obéissance à son directeur eût suffi pour retenir M. de la Salle à Reims; les raisons de M. Callou lui enlevaient jusqu'à la tentation de passer outre. Il écrivit en conséquence à M. de la Barmondière pour lui exprimer tout son regret de ne pouvoir, présentement, donner suite à ses projets; il gardait l'espérance de trouver un jour l'occasion favorable de répondre à ses désirs. Au bout de quelques années, en effet, la Providence le conduisit à Paris. Il s'excusa de même près de M. Lépagnol, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, qui dirigeait alors l'école charitable de la paroisse et à qui ce retard causa une très vive contrariété [1]. Le Père Barré fut inconsolable de ce contretemps; il en témoigna sa peine à tous les confidents de ses projets. Sentant sa fin prochaine, il souhaitait de voir enfin établi dans Paris un séminaire de maîtres chrétiens, et il avait discerné dans M. de la Salle l'homme prédestiné de Dieu pour cette œuvre capitale. Ses vœux ne devaient être accomplis que deux ans après sa mort [2].

§ III

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DONNE AUX PAUVRES TOUS SES BIENS — SES SENTIMENTS SUR LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

1683-1684

Jean-Baptiste de la Salle était sous l'empire de la grâce; elle le poussait à la perfection, il lui resta fidèle jusqu'au bout. Une fois fixé à Reims par l'obéissance, il s'occupa d'achever son complet dépouillement. Il était délivré de son canonicat; mais il ne serait point libre, tant qu'il n'aurait pas renoncé à son riche patrimoine.

[1] Bernard, p. 57. — [2] *Vie du Père Barré*, p. 293. Le Père Barré mourut en 1686, et M. de la Salle arriva à Paris en 1688.

La parole évangélique résonnait au fond de son cœur et l'invitait au sacrifice : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez votre bien, donnez-le aux pauvres; puis venez et suivez-moi. » Pour donner à ses disciples des leçons et des exemples d'entier abandon à la Providence, il lui fallait devenir pauvre comme eux, et, comme eux, n'avoir que Dieu pour garant de son avenir[1].

Toujours fidèle à ses habitudes de dépendance, il fit part à son directeur de sa généreuse résolution. « Je ne m'en déferai pas, lui dit-il, si vous ne le voulez; je ne m'en déferai qu'autant que vous le voudrez; si vous me dites de conserver quelque chose, ne fût-ce que cinq sols, je les conserverai. » Il semblait que cette nouvelle proposition dût jeter M. Callou dans une grande perplexité. En effet, M. de la Salle avait paru si singulier, il avait soulevé de si violents orages, en se démettant de son canonicat! Que ne dirait-on pas s'il renonçait à tous ses biens? Car ce parfait renoncement, si commun dans les premiers siècles de l'Église, était devenu rare, et il ne manquerait pas de perdre M. de la Salle dans l'estime de tous les gens sages. Néanmoins, M. Callou donna son plein consentement au désir de son disciple. Il voyait en M. de la Salle des signes si manifestes de l'Esprit de Dieu, que, bravant toutes les critiques de la prudence humaine, il le laissa entrer définitivement dans la voie des plus héroïques vertus[2]. Du reste, ce dépouillement des biens patrimoniaux s'opéra dans de telles circonstances, que M. de la Salle en recueillit, de la part du public, moins de blâme que d'admiration.

M. de la Salle est donc déterminé à se défaire de ses biens. Mais quel usage en fera-t-il? La première pensée qui lui vint fut de s'en dépouiller en faveur des maîtres d'école. C'était bien les donner aux pauvres; et ces pauvres étaient d'ailleurs spécialement confiés à ses

[1] Blain, p. 215. — [2] Ibid., p. 216.

soins. Rien ne paraissait plus naturel, et ses meilleurs amis l'inclinaient à prendre ce parti[1]. « Puisque vous êtes résolu, lui disait-on, de faire un abandon général de votre patrimoine, faites-le en faveur de votre communauté. La piété et une espèce d'équité semblent vous en faire un devoir. Personne ne peut y trouver à redire. C'est votre ouvrage; il n'est encore qu'ébauché; il n'a pas moins besoin de vos biens que de votre main pour pouvoir se soutenir. En qualité de père, vous devez pourvoir à la subsistance de vos enfants, par préférence à des étrangers. La sagesse le dit, et votre bon cœur doit l'approuver. Les prudents du siècle, qui seraient tentés de blâmer le dépouillement de vos biens, rendront justice à la sage destination que vous en ferez en faveur de vos établissements. L'exemple de M. Roland, dont vous avez pris les avis lorsqu'il vivait, et dont vous respectez la mémoire après sa mort, doit vous servir de modèle. Il a fondé les écoles pour les filles. Pourquoi ne pas faire pour les vôtres ce qu'il a fait pour les siennes[2]? »

Ces raisons, fort pressantes, frappaient vivement M. de la Salle. Cependant, les idées de parfait abandon à la Providence le hantaient toujours. Les conseils et les exemples du Père Barré avaient laissé dans son âme une profonde impression. En fondant ses écoles, serait-il bien assez désintéressé? N'était-ce pas s'assurer lui-même contre les incertitudes de l'avenir et marquer de la défiance envers la Providence? Il recourut encore une fois aux lumières du Père Barré. Comme l'année précédente, le saint minime lui répondit qu'il devait « abandonner tout son bien au soulagement des pauvres, sans en rien réserver pour sa communauté[3]. » Il lui avait dit bien des fois en plaisantant : « Si vous fondez les écoles, elles fondront. » Pour lancer une œuvre aussi difficile,

[1] Maillefer, p. 66. — [2] Blain, p. 217. — [3] Maillefer, p. 67.

il fallait en effet porter jusqu'à l'héroïsme la confiance en Dieu.

Ainsi partagé par des conseils contradictoires, émanant de sources également respectables, M. de la Salle recourut à la prière : « Mon Dieu, dit-il, je ne sais s'il faut fonder ou s'il ne faut point fonder : ce n'est pas à moi à établir des communautés, ni à savoir comment il faut les établir. C'est à vous à le savoir, et à le faire en la manière qu'il vous plaira. Je n'ose fonder, parce que je ne sais pas votre volonté. Je ne contribuerai donc en rien à fonder nos maisons. Si vous les fondez, elles seront fondées; si vous ne les fondez pas, elles demeureront sans fondation. Je vous prie de me faire connaître votre sainte volonté[1]. »

Cette humble prière fut entendue. Dieu révéla sa volonté à son fidèle serviteur, non point par la voie extraordinaire d'une inspiration directe, mais par la voie commune des événements. Durant l'hiver de 1684 et pendant toute l'année qui suivit, la misère fut si grande dans toute la Champagne, que M. de la Salle, sans hésiter, vendit tous ses biens et les distribua aux pauvres.

Une extraordinaire stérilité avait, en effet, jeté la France entière dans les horreurs de la famine. La cherté des vivres amena la suspension du travail, aux champs et dans les manufactures. Le nombre déjà grand de ceux qui vivaient d'aumônes s'accrut de tous les ouvriers sans ouvrage, accoutumés à se suffire. La ville de Reims regorgea bientôt des innombrables mendiants accourus de la campagne pour demander aux riches une part de leurs réserves. Les riches eux-mêmes ne furent pas tous à l'abri de la faim. Plusieurs manquèrent de ressources avant que la détresse fût conjurée, et souvent, plutôt que de tendre la main, ils s'exposèrent à mourir d'ina-

[1] Blain, p. 218. Bernard, p. 59.

nition. Des communautés opulentes, bien fondées, durent recourir à des emprunts ruineux pour faire face à leurs besoins[1].

Ému de tant de maux, M. de la Salle n'épargna rien pour les soulager. Il considéra dès lors son patrimoine comme le bien des pauvres, et il le distribua avec l'ordre et le discernement d'un dépositaire intègre. Les pauvres qu'il assistait furent divisés en trois catégories[2].

Les enfants des écoles, après chaque exercice, recevaient une portion de pain, et, suivant la remarque du biographe[3], « ils venaient la chercher avec plus d'avidité que l'instruction. » Les pauvres honteux étaient l'objet d'une constante sollicitude de la part de M. de la Salle; il épiait leurs démarches pour constater la misère qu'ils dérobaient aux regards, et il leur faisait parvenir des secours importants avec une discrétion qui épargnait leur pudeur. Quant aux pauvres reconnus pour tels, il les réunissait dans sa maison; après une instruction catéchistique qu'il leur faisait lui-même ou que leur donnait un des ecclésiastiques qui demeuraient avec lui, il leur distribuait d'abondantes aumônes. Cette distribution se faisait tous les matins. Adorant avec esprit de foi Jésus-Christ même dans ces indigents, il se mettait souvent à genoux pour leur donner du pain; parfois, joyeux de se faire pauvre comme eux, il prenait une portion de ce pain et la mangeait au milieu d'eux. Dans ce temps de famine, après qu'il eut tout épuisé, il s'humilia lui-même jusqu'à mendier de porte en porte, sans craindre les rebuts[4].

Le frère Bernard, son premier biographe, estime à cent pistoles, soit mille livres, les distributions qui se faisaient tous les jours à la rue Neuve, « sans compter les aumônes particulières qui se faisaient en argent à tous les pauvres honteux et autres qui venaient le trou-

[1] Blain, p. 219-220. Maillefer, p. 67. — [2] Blain, p. 220. — [3] Ibid., p. 220. — [4] Ibid., p. 221.

ver[1]. » On comprend que sa fortune, qui était considérable, ait vite fondu entre les mains d'une telle charité. En peu de temps, il fut réduit à cette modique rente de deux cents livres, que son directeur lui avait fait un devoir, d'après le frère Bernard, de réserver pour ses plus pressants besoins[2].

Ainsi dépouillé de tout et volontairement descendu au rang des pauvres, M. de la Salle est prêt pour les plus grandes œuvres : Dieu va le prendre et lui faire accomplir ses desseins. Mais un homme sans richesse et sans place, quelque nom qu'il porte, est voué par le monde à tous les mépris : M. de la Salle va sentir les dédains et les contradictions qui escortent la pauvreté.

Ses premières épreuves lui vinrent de ses disciples. Les maîtres, en effet, témoins des largesses de leur supérieur, lui en témoignèrent leur surprise. Tant qu'il avait été riche, sa fortune leur avait inspiré une certaine froideur : la distance était si grande entre eux et lui! Depuis qu'il avait effacé cette distance en devenant pauvre, ils en éprouvaient un certain regret : n'eût-il pas mieux fait de garder quelque chose pour la communauté? Mais notre Saint avait droit désormais de parler de la confiance en Dieu. « Avec sa tranquillité ordinaire, il leur répondit que Dieu était un père qui n'abandonnait jamais ceux qui lui étaient fidèles; que rien ne leur manquerait, tant qu'ils s'attacheraient à lui plaire[3]. »

La suite montrera combien cette confiance était fondée. Car l'année suivante, en 1685, les vivres ayant été encore fort rares, la communauté de la rue Neuve, bien que très pauvre, ne manqua d'aucun secours. M. de la Salle le fit constater à ses disciples avec un certain air de triomphe : « Revenez, mes chers Frères, leur dit-il, sur les tristes jours dont nous sommes à peine sortis.

[1] Bernard, p. 71. — [2] Ibid., p. 61. Nous ne trouvons pas ailleurs la mention de cette réserve modique. — [3] Blain, p. 222. Maillefer, p. 69.

Sous vos yeux, la famine vient d'exposer tous les maux qu'elle sait faire aux pauvres, et toutes les plaies qu'elle sait porter sur la fortune des riches. Cette ville n'était plus que comme le bureau des pauvres, où ils venaient se rassembler avec toutes leurs misères, et traîner un reste de vie languissante que la faim allait bientôt terminer. Pendant tout ce temps, où les plus riches n'étaient pas eux-mêmes assurés de trouver à prix d'agent un pain devenu aussi rare que précieux, que vous a-t-il manqué[1]? Grâces à Dieu, quoique nous n'ayons ni rentes ni fonds, voilà deux fâcheuses années de disette passées, nous n'avons manqué de rien. Nous ne devons rien à personne dans aucune de nos maisons, tandis que nous voyons plusieurs communautés bien fondées qui sont ruinées malgré leurs grands biens, puisqu'elles ont été obligées de vendre des fonds et d'emprunter pour fournir à leur subsistance[2]. »

C'est ainsi que M. de la Salle formait l'esprit de ses disciples. Résolu d'édifier son œuvre sur ce fondement de la pauvreté, il travaillait à la leur faire aimer. Pour montrer quelle importance il attachait à cet article, il leur disait souvent : « Nos Frères ne se soutiendront qu'autant qu'ils seront pauvres. Ils perdront l'esprit de leur état, dès qu'ils travailleront à se procurer les commodités de la vie[3]. »

Il aimait que l'esprit de pauvreté parût partout, dans les habits aussi bien que dans les ameublements. Pour donner l'exemple de la simplicité, il choisissait toujours, pour lui-même, ce qu'il y avait de plus vil et de plus abject. Il fallait même user de ruse pour lui ôter les habits qu'il ne pouvait plus décemment porter : « Tout est bon pour un pauvre prêtre, disait-il alors; il suffit de les raccommoder; ils peuvent encore servir. Il ne

[1] Blain, p. 222. — [2] Maillefer, p. 69. — [3] Ibid., p. 70. Blain, p. 222.

nous importe pas que le monde nous censure, pourvu que nous soyons agréables aux yeux de Dieu[1]. »

Une telle conduite l'autorisait bien à corriger ceux de ses disciples qui affectaient quelque recherche dans leurs vêtements. Il demanda un jour à l'un d'entre eux, s'il voulait encore plaire aux hommes : « Si cela est, lui dit-il, vous n'êtes plus serviteur de Jésus-Christ. Nous n'avons pas quitté le monde pour nous y conformer, mais pour le mépriser avec ses maximes[2]. »

Dans sa correspondance, il ramènera souvent ses Frères à l'amour de la pauvreté. « Il est vrai, écrit-il à l'un d'eux, que vous êtes pauvre. Notre-Seigneur l'a été, quoiqu'il pût être riche. Vous devez imiter ce divin modèle, et néanmoins il me paraît que vous voudriez que rien ne vous manquât. Eh! qui ne désirerait être pauvre à cette condition? Souvenez-vous, je vous prie, que vous n'êtes pas venu en communauté pour avoir toutes vos aises, mais pour embrasser l'état de pauvreté avec ses incommodités. Vous êtes pauvres, dites-vous; que cette parole me plaît! Car dire que vous êtes pauvres, c'est dire que vous êtes heureux. Vous n'avez, dites-vous, jamais été si pauvres; tant mieux, vous n'avez jamais eu tant de moyens de pratiquer la vertu[3]. »

Il écrivit plus tard à un autre : « Il faut aimer la pauvreté... Vous n'êtes pas venu en religion pour avoir tous vos contentements. Je sçais que vous estes pauvre. Que vous êtes heureux!... Je pourrais vous dire ce qu'un grand pape disait à quelque jésuite qui lui disait qu'ils étaient très pauvres : *Tant mieux pour vous, mes Pères; plus vous serez pauvres, et plus vous imiterez de près Jésus-Christ*[4]. »

Les moindres atteintes à la pauvreté lui déplaisaient :

[1] Maillefer, p. 70. — [2] Ibid., p. 71. — [2] Ibid., p. 71. — [4] *Lettres*, collection de la maison mère, série A, nº 26.

« Je n'aime point ces cadeaux du samedy, car ces sortes d'argent receu des écoliers, quoyqu'on n'en profite pas, ne sonnent point bien dans nos écoles[1]. »

Dans sa *Méditation* pour le jour de Noël, il recommande l'amour de la pauvreté comme la condition du succès dans l'œuvre des écoles : « Tant que vous serez attachés de cœur à la pauvreté, vous ferez du fruit dans les âmes; les anges de Dieu vous feront connaître et inspireront aux pères et aux mères de vous envoyer leurs enfants pour être instruits; par vos instructions mêmes, vous toucherez les cœurs de ces pauvres enfants, et la plupart deviendront de véritables chrétiens. [Sans cette vertu], vous serez peu connus et peu employés; vous ne serez ni aimés ni goûtés par les pauvres, et vous ne pourrez jamais avoir à leur égard la qualité de sauveurs, telle qu'elle vous convient dans votre emploi; car vous ne les attirerez à Dieu qu'autant que vous aurez de conformité avec eux et avec Jésus naissant[2]. »

Mais l'estime de la pauvreté suppose l'abandon à Dieu pour toutes les choses temporelles. Voilà pourquoi M. de la Salle y exhorte ses Frères : « Plus vous vous abandonnerez à Dieu au regard du temporel, plus il aura soin de vous le procurer. Si au contraire vous voulez vous-mêmes y pourvoir, sa Providence vous en laissera le soin, et il pourra souvent arriver que le nécessaire même vous manque : Dieu voulant vous punir ainsi de votre peu de foi et de votre défiance. Si vous vous donnez la peine de travailler à la moisson des âmes, comment pouvez-vous craindre que celui qui vous y emploie, et dont vous êtes les ouvriers, vous refuse la nourriture qui vous est nécessaire pour faire son ouvrage[3]? »

[1] *Lettres*, série C, nº 63. Lettre du 28 août 1705, à Gabriel Drolin, à Rome. — [2] *Méditations pour les principales fêtes de l'année. Pour la fête de la Nativité de Notre-Seigneur*. Édit. de 1882. — [3] *Méditation pour le XVe Dimanche après la Pentecôte*.

Ces paroles exprimaient des sentiments profondément enracinés dans le cœur de M. de la Salle. Jamais, même dans les embarras pécuniaires les plus pressants, il ne douta de la Providence. Nous verrons que sa confiance ne fut jamais trompée. Sa communauté vécut pauvre ; mais elle ne fit point de dettes, et elle grandit de jour en jour. Dans bien des circonstances, les secours dont il avait besoin arrivèrent comme par miracle aux heures les plus critiques [1].

Sa confiance cependant ne le rendait pas imprudent. Il voulait de l'ordre dans la gestion des affaires. Ayant appris que Gabriel Drolin, à Rome, se faisait avancer de l'argent, il lui écrit : « Ne vous engagez plus sans moy, car je serais très mécontent de dettes. Je n'en veux plus, et je n'en ay jamais ny voulu ny souffert dans aucune de nos maisons, et il n'y a rien dont j'aye plus d'horreur. C'est pourquoy ne comptez plus jamais sur moy pour des dettes, car je n'en écouteray jamais la moindre proposition. Je veux voir devant moy pour la dépense, et non pas derrière... Ne prenez aucune détermination sans me demander avis auparavant [2]. »

Cependant son bon cœur savait tempérer, en temps opportun, ce que pouvaient avoir d'austère ses conseils sur la pauvreté. « J'ay de la peine, dit-il une autre fois à Gabriel Drolin, de voir que vous viviez aussi pauvrement que vous faites, et dites-moy, je vous prie, ce que je puis faire pour y remédier... L'état dans lequel vous êtes me paraît embarrassant et m'est bien sensible [3]. » Dans le cas de besoin ou de maladie, son grand amour de la pauvreté s'effaçait devant la charité tendre et presque prodigue qu'il témoignait à ses Frères [4].

[1] Blain, t. II, p. 391 et suiv. Voir tout ce qui concerne son abandon à la Providence. — [2] *Lettres*, série C, nº 53. — [3] *Lettres*, série C, nº 59. — [4] Blain, t. II, p. 371 et suiv.

§ IV

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. — LES PREMIERS VŒUX. — L'HABIT RELIGIEUX. — LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

1684

Dépouillé de toutes les ressources temporelles et privé désormais de tout appui humain, M. de la Salle tourna toutes ses espérances du côté du ciel. Le ciel ne lui manqua point ; car Dieu, pour les biens qu'il avait sacrifiés, lui donna des âmes et féconda ses œuvres.

Sa modeste demeure de la rue Neuve devint un foyer de vie religieuse. Plusieurs prêtres, attirés par l'éclat de ses vertus, se mirent sous sa direction. Sa maison leur était toujours ouverte, et il les recevait de grand cœur pour la retraite spirituelle. Quelques-uns même demeuraient constamment avec lui et partageaient ses travaux. L'un des plus zélés fut d'abord M. Faubert, en faveur duquel il avait résigné son canonicat.

M. Faubert, dans un élan de noble dévouement, avait groupé de jeunes étudiants ecclésiastiques, et avait pris à cœur de diriger leur éducation intellectuelle et morale. M. de la Salle l'y avait fortement encouragé, et, pour abriter cette communauté de clercs en même temps que la sienne, il avait loué, rue Neuve, une maison plus spacieuse. Il la partagea avec M. Faubert. Mais il s'aperçut bien vite que le contact journalier des jeunes maîtres d'école et des élèves ecclésiastiques n'était pas avantageux. En effet, M. Faubert manquait de fermeté ; ses élèves, sans discipline et sans piété, offraient aux instituteurs des exemples dangereux. M. de la Salle, que son humilité portait toujours à prendre la dernière place, lui abandonna la maison, et se retira avec les maîtres dans une partie plus étroite et plus incommode de l'im-